

HAUTE ÉCOLE FÉDÉRALE EN FORMATION PROFESSIONNELLE

L'excellence suisse en formation professionnelle

Cours spécifique experts Aide-menuisier-ère AFP

Ariane SENN

Administration

Pour signifier votre présence...

CFC menu	iisiers - ères	Liste des participant-e-s	CSP-16		
VD		Privé : Prof.:			
VD		Privé : Prof.:			
VD		Privé : Prof.:			
VD		Privé : Prof.:			
VD		Privé : Prof.:			
VD		Privé : Prof.:			
VD		Privé : Prof.:			
VD		Privé : Prof.:			





indemnisé par le canton



Attestation de participation



Programme





Les objectifs du cours

Les participantes et les participants connaissent...

- les directives relatives à la procédure de qualification.
- les domaines de qualification.
- les documents dont dispose l'OrTra pour la procédure de qualification.
- les bonnes pratiques liées aux mandat et rôle de l'expert-e.

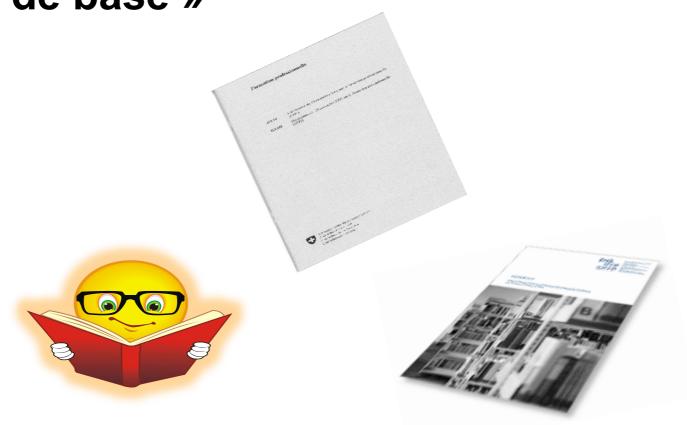
Les participantes et les participants sont en mesure...

- de réaliser leurs propres évaluations avec rigueur et objectivité.
- d'utiliser avec précision les documents d'évaluation.
- de justifier le processus de détermination des points / notes.





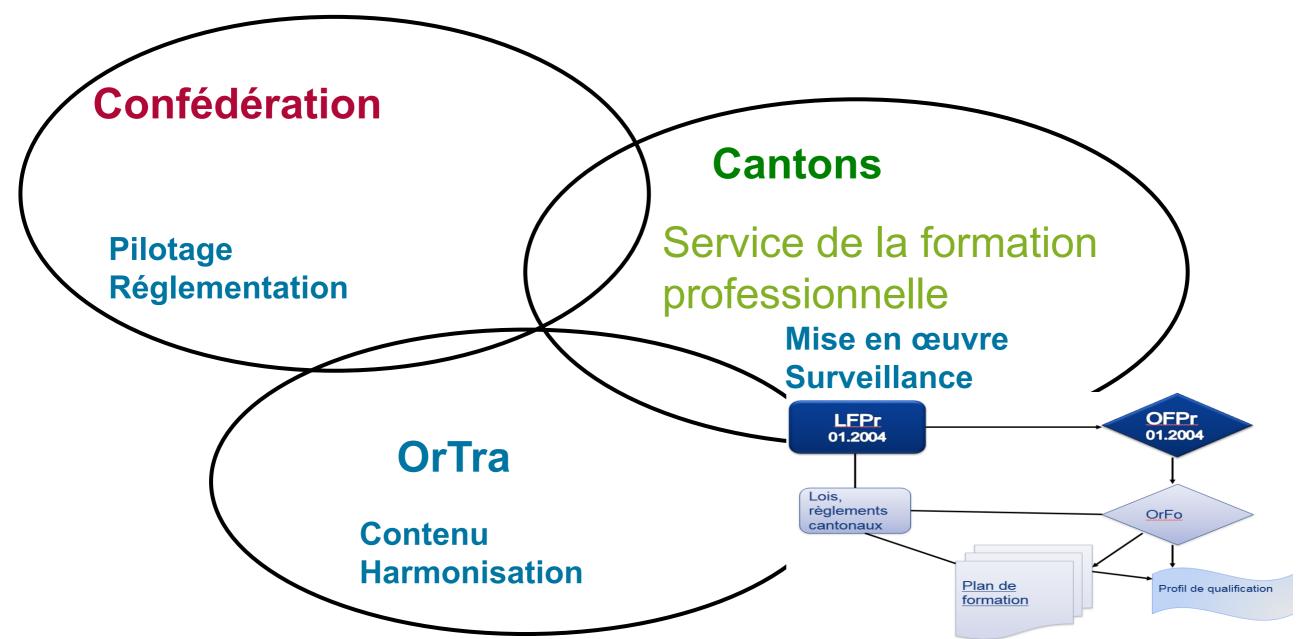
Le matériel « Cours de base »



Depuis 2018 plus de classeur distribué et de version papier



La formation professionnelle est une tâche commune – LFPr, art. 1



But et fonction de la qualification

Le **but des examens** est entre autre de rendre un **jugement qualifiant** sur les **compétences professionnelles**

Fonction:

- Diagnostic et pronostic
- Instrument de contrôle et de développement de la qualité
- Justification

OrFo et PF = bases => respecter les critères de qualité



Examiner orienté vers les compétences...

...signifie examiner en lien avec un contexte professonnel concret!

- → Situations réelles ou proches de la pratique en tant que point de départ
- → Ne pas seulement examiner les connaissances mais aussi les capacités et les attitudes



Critères de qualité d'un examen

Critères de qualité d'un examen

Les niveaux taxonomiques des apprentissages cognitifs définissent le niveau d'exigence des examens

C6 Evaluer 5%	Etre capable de porter un jugement critique fondé sur des critères choisis personnellement et appropriés.
C5 Synthétiser 5%	Etre capable d'assembler différents éléments pour produire un objet personnel ou une étude personnelle. Réflexion
C4 Analyser 20%	Etre capable d'identifier les éléments, les relations, les principes d'une situation ou d'un objet complexe.
C3 Appliquer 30%	Etre capable d'utiliser des théories, des principes dans des situations concrètes nouvelles ou particulières. Transfert
C2 Comprendre 30%	Etre capable de saisir le sens, d'exprimer avec ses propres mots ce qu'on sait.
C1 Connaître 10%	Etre capable de se remémorer, de se souvenir de données ou de faits appropriés. Restitution



Critères de qualité d'un examen

- Validité

 Est examiné ce qui a été enseigné.
- Fiabilité

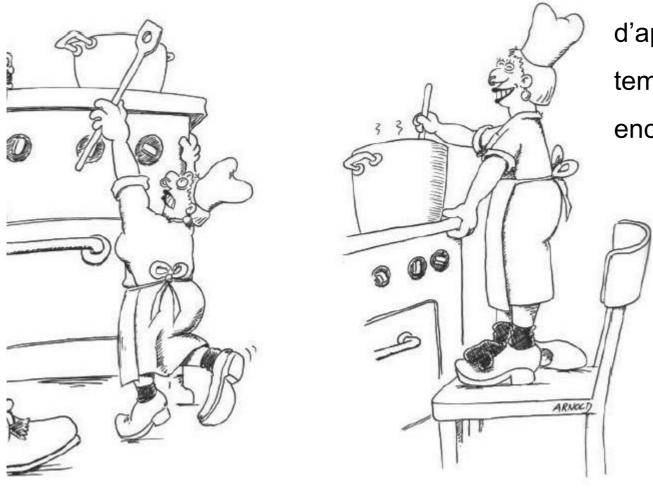
 Le résultat de l'examen reste le même s'il est effectué plusieurs fois.
- Equité

 Tous les candidat-es disposent des mêmes chances de réussite.





Égalité des chances....



Les mesures de compensation des désavantages peuvent consister en l'attribution de moyens auxiliaires ou d'assistance personnelle, en une adaptation des supports d'apprentissage et d'évaluation, en une prolongation du temps à disposition pour effectuer la tâche demandée ou encore en un aménagement de l'espace.



Égalité des chances....

Si la réussite à l'examen est conditionnée par la forme dans laquelle celui-ci se déroule et non pas son contenu, la personne en formation qui présente un handicap doit pouvoir demander à passer l'examen sous une forme adaptée à ce handicap.

C'est notamment le cas lorsqu'en dépit de ses connaissances professionnelles, elle éprouve des difficultés à comprendre les consignes ou à réaliser la tâche sous la forme demandée.

La compensation des désavantages est accordée si la demande à cette fin est déposée en même temps que l'inscription à l'examen.

La réalisation des mesures d'appui préconisées par un centre spécialisé doit être attestée et consignée par écrit dans une convention ad hoc.



Égalité des chances....

Seule peut être accordée une compensation des désavantages d'ordre formel, consistant en des mesures telles que l'octroi de temps supplémentaire, de pauses plus longues, d'instruments auxiliaires spécifiques ou d'autres mesures adéquates, par exemple une pièce séparée pour passer l'examen.

La compensation des désavantages accordée n'est pas mentionnée dans l'attestation fédérale de formation professionnelle (AFP), le certificat fédéral de capacité (CFC).

Rappel Procédure de qualification Mandat de l'expert



DROITS ET DEVOIRS de l'expert-e



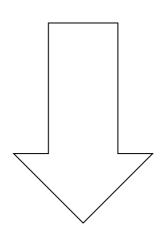
- Etre informé sur le déroulement de la procédure de qualification et la manière de réagir en cas de violation du règlement des examens.
- Respecter le secret de fonction et le <u>devoir de discrétion</u>.
- Savoir se retirer (<u>devoir de récusation</u>).
- Observer -> Evaluer.
- Rédiger un procès-verbal et consigner toutes situations particulières dans le protocole d'examen.
- Transmettre de suite au chef expert les résultats chiffrés argumentés ainsi que tous les documents récoltés lors de la procédure de qualification.
- Avoir une attitude éthique et responsable vis-à-vis des partenaires de la formation professionnelle.



Principes de l'évaluation

Observer et mesurer

Consigner : observations, réponses



Evaluer



Observer et évaluer sont deux choses distinctes



Evaluation

Exemple d'évaluation

1. Compétences professionnelles (savoir-faire professionnel)	Date	Date	Date					
1.1 Qualité/bienfacture		22.3.	24.3.					
	Pts	Pts	Pts	Total				
a) Utilise les matériaux correctement sur le plan technique	10	4	10	24				
b) Effectue les travaux proprement et conformément à la qualité requise		8	10	28				
c) Contrôle toujours son propre travail		10	10	25				
d) Utilise le savoir et le savoir-faire acquis (à l'école, au CIE, en entreprise)		4	10	24				
Total des points de toutes les évaluations								
Nombre d'évaluations								
* Moyenne (au 1/10 des points) à introduire dans le tableau p.14 Ø Total des points *								
Justifications								
a) pas de contrôle partiel des pièces = partie latérale trop longue de 5mm (18.3.) b) mise en œuvre du dispositif de protection pour la touples (22.3.)								
c) chronologie des étapes pas respectée selon l'apprentissage au CIE. (22.3.)								

 Dans toute forme d'examen, il convient d'évaluer les prestations avec un maximum de transparence, d'efficacité et d'objectivité. Pour y parvenir, des modèles de solutions ou des grilles d'évaluation sont élaborés.

V20

Le procès-verbal

Les expertes et les experts aux examens consignent par écrit les résultat obtenus ainsi que les observations qu'elles/ils ont faites durant la procédure de qualification (OFPr art. 35 al. 2).

La tenue de procès-verbaux est obligatoire.

Les procès-verbaux constituent la base de toute décision.

Toutes les déductions de notes doivent être motivées.

La tenue du procès-verbal

A l'issue de la procédure de qualification, l'évaluation doit pouvoir être reconstruite sur la base du procèsverbal!

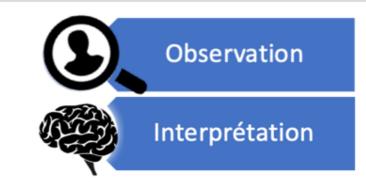
- ✓ Les remarques doivent être clairement exprimées
- ✓ Les déductions de notes doivent pouvoir être retracées
- ✓ Les remarques des candidat-e-s doivent être consignées
- ✓ Ne pas consigner d'expressions inappropriées
- ✓ Consigner toute aide et/ou tout soutien apporté par les expert-e-s
- ✓ Consigner toute situation particulière
- ✓ Documents utilisables dans le cadre du droit de consulter les dossiers

Toutes les décisions/réductions de notes doivent être motivées (procès-verbal)

Examen oral



Communication verbale et non-verbale



La communication non verbale

Message verbal

Message non verbal

Communication des sentiments et des attitudes

VERBAL

7%

✓ Mots utilisés

38% VOCAL

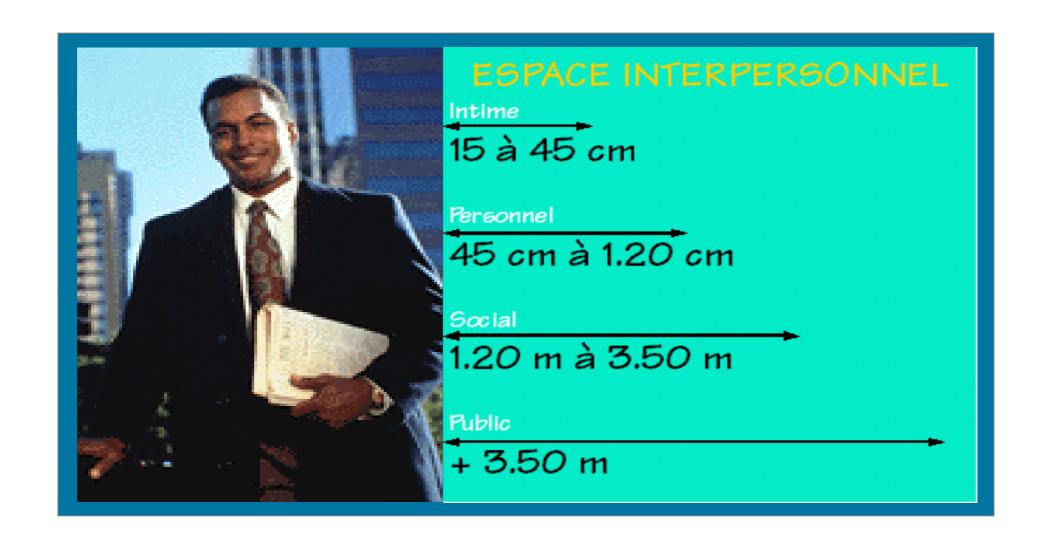
- ✓ Ton de la voix
- Articulation des mots
- ✓ Débit et volume de la voix
- ✓ Rythme, intonation et accent

55% VISUEL

- ✓ Gestuelle et toucher
- ✓ Expression du visage
- ✓ Langage corporel et position
- ✓ Intensité du contact visuel établi



Communication et bulles d'espace



EXAMEN ORAL

Conditions d'environnement pendant l'examen

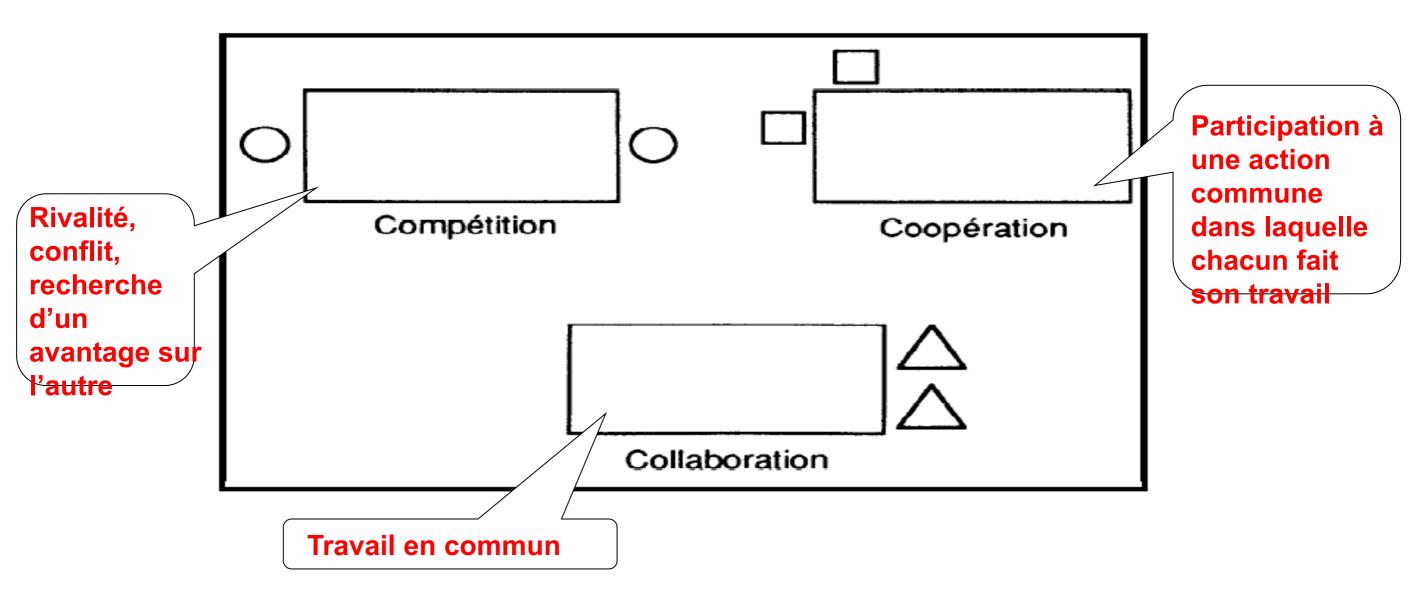


Expert-e qui prend des notes

Disposition conseillée

EXAMEN ORAL

A propos de la mise en place



Examen oral

Bases de l'entretien professionnel



L'art de poser des questions



Quand?

- Quand doit-on continuer?
- Quand remarquez-vous que.....?

Pourquoi? (justifier, argumenter)

- Pourquoi le dessin dure-t-il plus longtemps que prévu ?
- Pourquoi n'y a-t-il aucun débris ?
- Pourquoi avez-vous effectué cela ainsi et pas autrement ?

Quoi?

- Qu'est-ce qui parle en faveur de cette décision ?
- Que se passerait-il si.....?
- Que comprenez-vous par.....?
- Qu'obtenez-vous, que provoquez-vous?
- A quoi faut-il être particulièrement attentif ici ?

Qui?

- Qui a décidé de la dimension de l'épaisseur
 ?
- Qui est responsable, compétent pour...?

Où?

Où se trouve la difficulté ?

Quels /quelles?

- Quels sont les avantages de la variante A par rapport à la variante B Y ?
- Quelle autre variante a été prise en considération ?
- Quelles alternatives / procédures y aurait-il?
- Quelles particularités devez-vous prendre en considération?
- Quelles caractéristiques a.....?
- Quel outil utilisez-vous?
- A quels points devez-vous être particulièrement attentif?
- Quelles seraient les conséquences si certains matériaux ou machines étaient différent-es?

Comment?

- Comment était la collaboration avec..?
- Comment utilisez-vous cette machine?
- Comment fonctionne?
- Comment parvenez-vous à.....?
- Comment cela s'est-il déroulé ?
- Comment devez-vous procéder?
- Comment aurait-on pu éviter cela ?
- Comment cela apparaît-il en détail ? (laisser dessiner!)

L'art de poser des questions

Formuler les questions de manière explicite, courte et précise.

Pas de questions «à tiroir» (questions multiples).

Faire argumenter les réponses de confirmation (oui/non).

Pas de questions suggestives («Ne pensez vous pas également que...»)

Exercices

Bases de l'entretien professionnel



- Visionnage du film (accueil et présentation)
- Consignes d'observation et échanges en binômes
- > Feedbacks en plénum







Examen oral – Déroulement général

- ➤ Accueil du candidat-e
- ➢ Précision du rôle des acteurs dirige − prend le PV
- Respect du timing de l'examen *équité*
- Environnement

 mobilier disposition



Examen oral - présentation

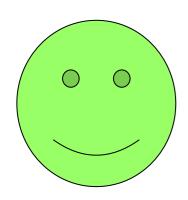
Application du procès verbal

Feedbacks: remarques, difficultés, incompréhensions éventuelles

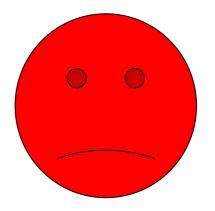
- Visionnage du film (questions et évaluation)
- Consigne d'observation
- > Feedbacks en plénum







- Accueillir Saluer
- Clarifier les rôles
- Expliquer le déroulement
- Indiquer les critères
- Ecouter les réponses
- Reformuler
- Prendre congé
- Consigner les résultats



- Poser des questions hors contexte (par ex. de savoirs)
- Faire des mimiques à outrance
- Exposer des jugements de valeur
- Discuter entre expert-e-s Gêner
- Commenter (évaluer) les prestations pendant l'examen



Questions

Remarques





